

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Général de votre département organise et finance le transport des élèves. Vous trouverez ci-dessous les modalités d'inscriptions pour trois des départements les plus représentés à la MFR : 26 – 07 – 38.

Pour les autres, nous vous invitons à prendre contact avec le service des transports de votre département.

ARDECHE

- La télé-inscription de la demande de transport via le site internet www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche – s'effectue par l'utilisateur scolaire dès le 4 juin 2018 et avant le 31 août 2018, avec paiement en ligne par CB obligatoire de la participation familiale (sauf pour les familles exonérées)
- Si vous ne possédez pas de connexion Internet, vous pouvez faire une inscription papier en contactant directement la MFR de Mondy au : 04 75 71 18 60
- Pour les enfants âgés de plus de 16 ans au jour de la rentrée, prévoir une participation financière obligatoire de 90 € (paiement en ligne obligatoire)
- Imprimé SNCF (si usage du train) téléchargeable sur le site internet www.auvergnerhonealpes.fr/scolaireardeche

+ d'infos : Antenne Régionale des Transports Scolaires et Interurbains de la Drôme
Espace Rovaltain (à côté de la gare TGV) – BP 10205 – 26958 VALENCE cedex 9
tél. 04 26 73 32 00

transports07@auvergnerhonealpes.fr

DROME

- La télé-inscription de la demande de transport via le site internet www.auvergnerhonealpes.fr – s'effectue par l'utilisateur scolaire dès le 4 juin 2018
- Si vous ne possédez pas de connexion Internet vous pouvez faire une inscription papier en contactant directement la MFR de Mondy au : 04 75 71 18 60
- Pour les enfants âgés de plus de 16 ans au jour de la rentrée, prévoir une participation financière obligatoire de 93 € (paiement en ligne obligatoire)
- Imprimé SNCF (si usage du train) à demander à la MFR de Mondy

+ d'infos : Antenne Régionale des Transports Scolaires et Interurbains de la Drôme
Espace Rovaltain (à côté de la gare TGV) – BP 10205 – 26958 VALENCE cedex 9
tél. 04 26 73 33 00

transports26@auvergnerhonealpes.fr

- La télé-inscription de la demande de transport via le site internet www.isere.fr est à effectuer avant le 15 juillet 2018
- Si vous ne possédez pas de connexion Internet, vous pouvez faire une inscription papier en contactant directement le Conseil Général 38
- Imprimé SNCF (si usage du train à réclamer également auprès de votre Conseil Général)

+ d'infos : Conseil Général 38 – Service des transports

tél. 04 76 00 36 36

polepackrentree@isere.fr – www.isere.fr